

Objectifs de la formation	
Appliquer la réglementation comptable liée à la clôture des comptes. Évaluer et comptabiliser les amortissements économiques et fiscaux. Mettre en oeuvre l'approche par composants. Évaluer et comptabiliser les variations de stocks. Appliquer le principe de séparation des exercices. Évaluer et comptabiliser les dépréciations d'actifs. Estimer et comptabiliser les provisions pour risques et charges. Enregistrer les écritures de clôture liées aux actifs et passifs financiers. Établir le bilan et le compte de résultat.	
PUBLIC	Toute personne devant gérer la comptabilité et réaliser le bilan
PRE REQUIS	Module 2
ORGANISATION	Durée : 3 Jours (21h) Matériel : Un support de cours – 1 PC Nombre de Stagiaires : 1 à 6 personnes
FORMATEUR	Formateur ayant les compétences en gestion en compta et gestion d'entreprises et disposant d'une expérience d'au moins 2 ans en Formation
PEDAGOGIE	Pré-évaluation des besoins. Apports théoriques et exercices pratiques permettent d'approfondir les connaissances de base. Réalisation lorsque le temps le permet des créations de projets personnels. Evaluation de stage à chaud. Evaluation des acquis (QCM ou mise en situation ou exercice test d'application). Attestation de stage. Evaluation de stage à froid.
MODULE SUIVANT	
HANDICAP	En cas de situation de handicap, contactez-nous pour connaître l'accessibilité à la formation en fonction de nos partenaires handicaps

PROGRAMME TYPE

<p>1_ Respecter les obligations légales concernant la clôture Les règles du plan comptable général. La convergence du PCG avec les normes IFRS : les règlements du CRC ; les limites de la convergence. La réglementation fiscale et le principe de connexion entre la fiscalité et la comptabilité. La planification des opérations de clôture.</p> <p>2_ Réaliser la clôture des opérations d'investissement La définition de l'amortissement. Les amortissements économiques : linéaires, dégressifs, méthode des unités de production. La mise en oeuvre de l'approche par composants. La modification du plan d'amortissement. Le traitement des divergences entre amortissement comptable et fiscal : immobilisations décomposées ; immobilisations non décomposées. La constatation des amortissements dérogatoires. Le traitement des dépenses de gros entretien. Quand effectuer un test de dépréciation d'un actif ? Évaluer et enregistrer les pertes de valeurs des actifs. Les subventions d'investissement. Synthèse des divergences entre comptabilité et fiscalité.</p> <p>3_ Évaluer et comptabiliser les stocks Les obligations en matière d'inventaire. L'évaluation des stocks. La détermination du coût d'acquisition et de production. La comptabilisation des variations de stock :</p>	<p>les produits constatés d'avance. L'évaluation des créances en devises. Les créances douteuses et litigieuses : l'évaluation des créances douteuses et litigieuses ; les provisions pour dépréciation des créances ; la comptabilisation des provisions. Les provisions pour risques et charges liées aux ventes : les conditions de constitution ; l'évaluation des provisions.</p> <p>5_ Évaluer les charges et dettes d'exploitation Déterminer la période de rattachement des charges. La régularisation des charges et dettes d'exploitation : achats et charges externes ; impôts et taxes ; charges de personnel. Les écritures de régularisation des charges : les charges à payer ; les charges constatées d'avance. Les écritures d'abonnement. L'évaluation des dettes en devises. Les provisions pour risques et charges d'exploitation.</p> <p>6_ Évaluer les placements et financements à la clôture Les emprunts et prêts. Les investissements et placements financiers : les titres de participation ; les titres immobilisés ; les valeurs mobilières de placement. La comptabilisation initiale. Lien entre le classement comptable et le traitement fiscal. L'évaluation à la clôture.</p>
--	---

<p>inventaire permanent ; inventaire intermittent. Traitement comptable des écarts d'inventaire. L'estimation de la valeur actuelle des stocks. La constatation des dépréciations de stocks. La provision pour hausse de prix. _ Traiter la clôture du cycle ventes créances La période de rattachement : des ventes de biens ; des ventes services. Les écritures de régularisation des produits : les produits à recevoir ;</p>	<p>Comptabilisation des dépréciations. Les charges et produits financiers. 7_ Construire le bilan et le compte de résultat Les opérations classées en résultat exceptionnel. Les transferts de charge. La comptabilisation de l'impôt société et de la participation. L'affectation du résultat de l'exercice : distribution ; réserves ou report à nouveau. Principes de construction des états financiers : l'établissement du bilan ; la construction du compte de résultat. Le rôle de l'annexe.</p>
---	--